
Renouveau du quartier Saint-Jean

Dossiers / Grands projets

L'urbain au service de l'humain

Secteur de 40 hectares en partie en friche, Saint-Jean bénéficie d'une transformation de grande ampleur qui lui permettra de devenir un quartier plus attractif, en phase avec les enjeux actuels en matière d'urbanisme, d'environnement et de développement durable.

Découvrez plus en détail tous les éléments du projet Saint-Jean sur clermontauvergnemetropole.fr



À Saint-Jean, la Ville et la Métropole ont fait le choix de placer la nature et le bien-être des habitants au coeur du projet. Les premiers bâtiments construits au sein de « l'îlot éducatif » (espace sportif et associatif Édith-Tavert, lycée Gergovie) illustrent cette volonté puisqu'ils détiennent le label E4C2, le plus exigeant écologiquement à ce jour : ils produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment, et émettent un niveau minime de CO₂. L'aménagement des 40 hectares se déroulera sur le temps long, avec comme fil conducteur le plan-guide réalisé par l'agence Carta Reichen Robert &

Associés, Grand prix de l'urbanisme en 2005. La première étape, jusqu'en 2035 ([voir frise chronologique](#)) passera par l'aménagement d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de 14 ha. Celle-ci accueillera notamment la première tranche d'un nouveau grand parc paysager métropolitain qui s'étalera à terme sur 10 ha, des espaces publics qualitatifs, des logements, équipements, commerces, services...

Situation géographique

Bien que situé à un emplacement stratégique, le quartier Saint-Jean est relativement peu connu des Clermontois. Délimité par le triangle formé par la voie ferrée, l'avenue Édouard-Michelin et le boulevard Saint-Jean, il jouit pourtant d'une position centrale au niveau métropolitain. Il est en effet localisé à proximité immédiate de La Pradelle, de la Gare SNCF, de la place du 1er-Mai, de l'avenue de la République, du 92^e RI, du CHU Estaing, de Montferrand et du Brézet. Les Ateliers de construction du Centre (ACC M) se situent dans cet espace.

Grandes orientations

- L'étendue importante du site (40 ha, soit 60 terrains de football !) permet aux maîtres d'ouvrage (la Ville, la Métropole et leur délégataire la SPL Clermont Auvergne) et aux concepteurs (Carta Reichen Robert & Associés, Atelier Format Paysage, Setec ingénierie, Vizea, Roland Ribl & Associés...) de « repenser » totalement le quartier. Avec une vision urbanistique d'ensemble, et non de façon parcellaire.
- Cette mutation s'inscrit dans la volonté maintes fois affirmée de « reconstruire la ville sur la ville », pour contrecarrer l'étalement urbain et donc l'artificialisation de terres agricoles, naturelles ou forestières. Ici l'objectif va plus loin, il s'agit de reconstruire également « la nature sur la ville ».
- Le projet, dont le site comprend aujourd'hui des friches (anciens abattoirs municipaux), fera la part belle à la végétation (respect de l'existant, création d'un vaste parc paysager), favorisera les mobilités actives (larges espaces piétons, pistes cyclables, voiries en zone de rencontre), ainsi que les transports en commun et l'intermodalité (future ligne B du projet InspiRe, parking relais), répondra aux plus hautes exigences environnementales et aura pour priorité le bien-être des habitants et des usagers.
- L'objectif est de créer un quartier vivant avec une importante mixité fonctionnelle grâce à la présence de logements, d'un îlot éducatif (centre sportif et associatif, lycée pouvant accueillir 1 100 élèves), de lieux de convivialité, de bureaux, de services, de commerces...

Des temps de concertation



Les Clermontois ont pu s'exprimer lors des étapes-clés du projet, et seront encore invités à le faire à l'avenir puisqu'il s'agit d'un dossier s'inscrivant dans le temps long.

La démarche de concertation a débuté à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2021, pendant lesquelles une centaine de personnes sont venues s'informer sur le projet et faire part de leurs premières remarques. Au printemps 2022, une réunion publique a rassemblé 75 personnes à la Cour des Trois Coquins. Plusieurs ateliers dédiés aux lycéens, aux entreprises du quartier et au grand public en ont attiré environ 40. Dans le cadre du lancement de la ZAC, une vingtaine de personnes a assisté à la réunion publique organisée à l'Hôtel métropolitain le 7 juin 2023. À ce jour, ce sont ainsi près de 250 personnes qui ont participé aux différents événements publics (réunions,

ateliers...), et dix qui ont contribué par courrier.

Les contributions recueillies ont largement validé les pistes sur lesquelles travaillaient déjà les équipes en charge du projet : envie d'espaces verts, d'aires de jeux et de convivialité, souhait de mixité fonctionnelle et générationnelle, etc.

Le plan-guide, qui définit la philosophie et les grandes orientations du projet, a été élaboré par les urbanistes- architectes et piloté par la SPL Clermont Auvergne. Il s'agit d'un outil clé de la stratégie d'aménagement des 40 ha du triangle Saint-Jean, qui permet de garantir la cohérence du projet dans le temps long en fixant les grands principes d'organisation spatiale et urbaine. Il propose une chronologie des différents secteurs à aménager à court, moyen et long terme (20 ans et plus). Le plan-guide apporte un cadre structurant et précis, mais il est aussi évolutif en fonction des concertations et du contexte économique, technique et social.

**À ce jour, dans la partie
est de Saint-Jean, il est prévu :**

100 000 M²

DE PARC
(SOIT 16 TERRAINS DE FOOTBALL)

25 500 M²

D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS
(DONT LE CENTRE ÉDITH-TAVERT
ET LE LYCÉE GERGOVIE)

10 500 M²

DE "REZ-DE-CHAUSSÉE ACTIFS"
(COMMERCE, SERVICES, ANIMATIONS,
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)

17 500 M²

D'ACTIVITÉS (ENTREPRISES, BUREAUX)

92 000 M²

DE LOGEMENTS
(1 000 À 1 500 LOGEMENTS)

Régénération urbaine du quartier Saint-Jean





[Dossier de concertation](#)



L'élaboration du plan-guide de Saint-Jean a été co-financée par l'Union européenne.

